

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.12.222

**Création de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
accession sociale à la
propriété (AP n° 17 -
budget principal)**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **6 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Catherine PEREZ, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.12.222**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE (AP N° 17 - BUDGET PRINCIPAL)**

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales,

Il est proposé de créer une autorisation de programme pour permettre l'accèsion à la propriété pour 580 000 €

Les crédits de paiement se répartissent de la manière suivante :

PROJET	Autorisation de programme	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014
ACCESSION A LA PROPRIETE	580 000 €	264 000 €	158 000 €	158 000 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1^{er} décembre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création de l'Autorisation de Programme N°17, sur le budget principal, dénommée « Accession à la propriété » pour un montant global de 580 000 €.

DE PRÉVOIR les Crédits de Paiement pour les exercices de 2012 à 2014 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 décembre 2011

Affiché le :

16 décembre 2011